

REPUBLIQUE FRANCAISE

224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

Numéro SIRET : 21540798200010

POSTE COMPTABLE : COLOMBEY LES BELLES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET 224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
3	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
8-9	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
10-11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
12-13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14-15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16-17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
18-19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
20	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
23	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
23	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
24	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
25-26-27	C1.1 - Etat du personnel	X	
28	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
29	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
31	D2 - Arrêté et signatures	X	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	339,49	571,00
2	Produits des impositions directes/population	22,44	305,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	572,77	738,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 212,70	275,00
5	Encours de dette/population	575,78	518,00
6	DGF/population	307,05	177,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,1653	0,3490
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,6540	0,8640
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,1172	0,3730
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0052	0,7000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré-

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 169 121,78	G 273 785,33
	Section d'investissement	B 606 297,74	H 160 071,58
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 143 523,22
	Report en section d'investissement (001)	D	J 265 655,88
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 775 419,52	= G+H+I+J 843 036,01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 11 259,07	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 11 259,07	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 169 121,78	= G+I+K 417 308,55
	Section d'investissement	= B+D+F 617 556,81	= H+J+L 425 727,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 786 678,59	= G+H+I+J+K+L 843 036,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 11 259,07	L
20	Immobilisations incorporelles	279,54	
21	Immobilisations corporelles	10 979,53	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	73 503,00	53 217,95		20 285,05
012	Charges de personnel et frais assimil	29 750,00	26 830,96		2 919,04
014	Atténuations de produits	18 952,28	18 952,28		
65	Autres charges de gestion courante	79 963,00	57 565,13		22 397,87
Total des dépenses de gestion courante		202 168,28	156 566,32	0,00	45 601,96
66	Charges financières	5 200,00	5 130,90		69,10
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	581,35		418,65
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (				
022	Dépenses imprévues	9 900,00			
Total des dépenses réelles de fonct.		218 268,28	162 278,57	0,00	46 089,71
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	166 850,79			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (	6 843,21	6 843,21		
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00
TOTAL		391 962,28	169 121,78	0,00	46 089,71
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		858,38		-858,38
70	Produits des services, domaine et ven	23 950,00	28 616,41		-4 666,41
73	Impôts et taxes	24 700,00	29 939,45		-5 239,45
74	Dotations, subventions et participation	169 734,00	178 063,94		-8 329,94
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	29 307,19		-4 307,19
Total des recettes de gestion courante		243 384,00	266 785,37	0,00	-23 401,37
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	5 246,00	6 999,96		-1 753,96
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		248 630,00	273 785,33	0,00	-25 155,33
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		248 630,00	273 785,33	0,00	-25 155,33
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		143 523,22			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	29 200,00	28 920,46	279,54	
204	Subventions d'équipement versées	12 246,00	9 845,42		2 400,58
21	Immobilisations corporelles	561 734,00	550 752,56	10 979,53	1,91
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		603 180,00	589 518,44	11 259,07	2 402,49
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	16 900,00	16 779,30		120,70
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		16 900,00	16 779,30	0,00	120,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	29 040,00	1 333,00		27 707,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		29 040,00	1 333,00	0,00	27 707,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	9 000,00	9 151,25		-151,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	142 744,12	142 744,12		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		151 744,12	151 895,37	0,00	-151,25
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		180 784,12	153 228,37	0,00	27 555,75
021	Virement de la section de fonctionnement	166 850,79			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	6 843,21	6 843,21		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00
TOTAL		354 478,12	160 071,58	0,00	27 555,75
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		265 655,88			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 217,95		53 217,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	26 830,96		26 830,96
014	Atténuations de produits	18 952,28		18 952,28
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	57 565,13		57 565,13
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	5 130,90		5 130,90
67	Charges exceptionnelles	581,35		581,35
68	Dotations provisions semi-budgétaires		6 843,21	6 843,21
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		162 278,57	6 843,21	169 121,78

Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	16 779,30		16 779,30
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 920,46		28 920,46
204	Subventions d'équipement versées	9 845,42		9 845,42
21	Immobilisations corporelles (6)	550 752,56		550 752,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		606 297,74		606 297,74

Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	858,38		858,38
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	28 616,41		28 616,41
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	29 939,45		29 939,45
74	Dotations, subventions et participations	178 063,94		178 063,94
75	Autres produits de gestion courante	29 307,19		29 307,19
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	6 999,96		6 999,96
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		273 785,33		273 785,33

Pour information				143 523,22
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 151,25		9 151,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	142 744,12		142 744,12
13	Subventions d'investissement reçues	1 333,00		1 333,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		6 843,21	6 843,21
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		153 228,37	6 843,21	160 071,58

Pour information				265 655,88
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

CA 2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	73 503,00	53 217,95		20 285,05
60611	Eau et assainissement	665,00	664,53		0,47
60612	Energie - Electricité	11 000,00	9 594,91		1 405,09
60621	Combustibles	4 500,00	3 032,60		1 467,40
60622	Carburants	600,00	409,57		190,43
60631	Fournitures d'entretien	600,00	866,13		-266,13
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	429,33		1 570,67
60633	Fournitures de voirie	400,00	240,00		160,00
60636	Vêtements de travail	300,00	49,20		250,80
6064	Fournitures administratives	500,00	228,65		271,35
6068	Autres matières et fournitures	1 400,00	160,70		1 239,30
611	Contrats de prestations de services	192,00	192,00		
6135	Locations mobilières	3 000,00			3 000,00
615221	Bâtiments publics	500,00	250,80		249,20
615228	Autres bâtiments	5 000,00	1 841,20		3 158,80
615231	Voiries	10 000,00	9 976,97		23,03
615232	Réseaux	3 000,00	1 488,34		1 511,66
61524	Bois et forêts	5 500,00	2 962,44		2 537,56
61551	Matériel roulant	1 200,00	29,00		1 171,00
6156	Maintenance	1 000,00	609,00		391,00
6161	Multirisques	6 246,00	6 555,04		-309,04
6168	Autres	100,00	768,73		-668,73
617	Etudes et recherches		190,00		-190,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	176,40		23,60
6184	Versements à des organismes de form	200,00			200,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	300,00	300,13		-0,13
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	12,00		488,00
6228	Divers	100,00	750,55		-650,55
6231	Annonces et insertions	100,00			100,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00	3 600,92		1 899,08
6261	Frais d'affranchissement	500,00	358,10		141,90
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	838,18		361,82
6281	Concours divers (cotisations...)	2 700,00	2 691,75		8,25
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	1 500,00	870,78		629,22
63512	Taxes foncières	3 000,00	2 930,00		70,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a		150,00		-150,00
012	Charges de personnel et frais assim	29 750,00	26 830,96		2 919,04
6218	Autres personnel extérieur	1 000,00			1 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	50,00	18,00		32,00
6336	Cotisations au centre national et CNFP	250,00	216,62		33,38
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	100,00	54,10		45,90
6411	Personnel titulaire	7 000,00	7 009,43		-9,43
6413	Personnel non titulaire	13 000,00	11 579,77		1 420,23
6451	Cotisations à l'URSSAF	5 000,00	4 582,95		417,05
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 500,00	2 565,29		-1 065,29
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00	731,47		268,53
6455	Cotisations pour assurance du personne	700,00			700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	73,33		76,67
014	Atténuations de produits	18 952,28	18 952,28		
739211	Attributions de compensation	18 952,28	18 952,28		
65	Autres charges de gestion courante	79 963,00	57 565,13		22 397,87
6531	Indemnités	14 000,00	13 880,64		119,36

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	600,00	589,52		10,48
6535	Formation	500,00	261,14		238,86
65548	Autres contributions	21 108,00	21 107,97		0,03
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	774,24		25,76
657364	A caractère industriel et commercial	35 000,00	13 000,00		22 000,00
65738	Autres organismes	7 060,00	7 056,62		3,38
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	895,00	895,00		
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		202 168,28	156 566,32	0,00	45 601,96
66	Charges financières (b)	5 200,00	5 130,90		69,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 200,00	5 008,14		191,86
665	Escomptes accordés		122,76		-122,76
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	581,35		418,65
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	1 000,00	581,35		418,65
68	Dotations provisions semi-budgétaires				
022	Dépenses imprévues (e)	9 900,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		218 268,28	162 278,57	0,00	46 089,71
023	Virement à la section d'investissement	166 850,79			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	6 843,21	6 843,21		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	6 843,21	6 843,21		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		391 962,28	169 121,78	0,00	46 089,71
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		858,38		-858,38
6419	Remboursements sur rémunérations d		858,38		-858,38
70	Produits des services, domaine et v	23 950,00	28 616,41		-4 666,41
7022	Coupes de bois	13 000,00	13 739,01		-739,01
7025	Taxes d'affouage	1 160,00	1 160,00		
70311	Concession dans les cimetières (prod		200,00		-200,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	190,00	429,03		-239,03
7035	Locations de droits de chasse et de pê	6 000,00	6 253,61		-253,61
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble		112,00		-112,00
70878	par d'autres redevables	3 600,00	6 722,76		-3 122,76
73	Impôts et taxes	24 700,00	29 939,45		-5 239,45
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 700,00	10 731,00		-1 031,00
73223	Fds de péréquation des ress com et i	5 000,00	5 439,00		-439,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	10 000,00	13 769,45		-3 769,45
74	Dotations, subventions et participa	169 734,00	178 063,94		-8 329,94
7411	Dotation forfaitaire	113 553,00	113 553,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	17 898,00	17 898,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	15 321,00	15 321,00		
742	DotationS aux élus locaux	2 962,00	2 962,00		
744	FCTVA		660,82		-660,82
74718	Autres		228,12		-228,12
74751	GFP de rattachement		2 694,00		-2 694,00
7478	Autres organismes		755,00		-755,00
748314	Dotation unique compensations spécif		1,00		-1,00
74832	Attribution du Fonds départemental de	20 000,00	23 127,00		-3 127,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta		159,00		-159,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta		705,00		-705,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	29 307,19		-4 307,19
752	Revenus des immeubles	25 000,00	29 307,19		-4 307,19
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		243 384,00	266 785,37	0,00	-23 401,37
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)	5 246,00	6 999,96		-1 753,96
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		1 995,00		-1 995,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 246,00	5 004,96		241,04
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		248 630,00	273 785,33	0,00	-25 155,33
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		248 630,00	273 785,33	0,00	-25 155,33
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		143 523,22			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	29 200,00	28 920,46	279,54	
2031	Frais d'études	29 200,00	28 616,38	279,54	304,08
2033	Frais d'insertion		304,08		-304,08
204	Subventions d'équipement versées (	12 246,00	9 845,42		2 400,58
2041582	Bâtiments et installations	7 316,00	7 315,47		0,53
204182	Bâtiments et installations	2 530,00	2 529,95		0,05
20422	Bâtiments et installations	2 400,00			2 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors o	561 734,00	550 752,56	10 979,53	1,91
2111	Terrains nus	3 000,00		3 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	28 700,00	28 594,47	105,53	
2132	Immeubles de rapport	276 000,00	280 160,81		-4 160,81
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	110 500,00		3 270,00	107 230,00
2151	Réseaux de voirie	4 000,00	103 235,88	4 000,00	-103 235,88
2152	Installations de voirie	4 000,00	3 396,00	604,00	
21534	Réseaux d'électrification	135 534,00	135 365,40		168,60
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		603 180,00	589 518,44	11 259,07	2 402,49
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	16 900,00	16 779,30		120,70
1641	Emprunts en euros	16 900,00	16 779,30		120,70
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		16 900,00	16 779,30	0,00	120,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19

040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19
---	------------	------------	-----------	----------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	-------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	29 040,00	1 333,00		27 707,00
1321	Etats et établissements nationaux	1 140,00			1 140,00
1322	Régions	20 000,00			20 000,00
1323	Départements	7 900,00			7 900,00
1341	Dotation d'équipement des territoires r		1 333,00		-1 333,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		29 040,00	1 333,00	0,00	27 707,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	151 744,12	151 895,37		-151,25
10222	FCTVA	9 000,00	9 151,25		-151,25
1068	Excédents de fonctionnement capita	142 744,12	142 744,12		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		151 744,12	151 895,37	0,00	-151,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		180 784,12	153 228,37	0,00	27 555,75

021	Virement de la section de fonctionn	166 850,79			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	6 843,21	6 843,21		
28041582	Bâtiments et installations	515,83	515,83		
28041642	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33		
2804182	Bâtiments et installations	814,05	814,05		
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		173 694,00	6 843,21	0,00	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	354 478,12	160 071,58	0,00	27 555,75
---	------------	------------	------	-----------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	265 655,88
--	------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					348 602,06									
1641 Emprunts en euros					348 602,06									
20570702	CREDIT MUTUEL NANCY TROIS MAISONS	24/06/2016		31/12/2016	280 000,00	F		1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
EMPRUNT 1015585	CAISSE D EPARGNE DES PAYS LORRAINS			25/01/2000	68 602,06	F		4,90	4,90	EUR	T	P	N	A-1
16412 Emprunts en unité monétaire franc														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					348 602,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				275 226,13					16 779,30	5 008,14		
1641 Emprunts en euros				275 226,13					16 779,30	5 008,14		
20570702	N			264 996,71	19,00	F		1,60	12 026,54	4 360,46		
EMPRUNT 1015585	N			10 229,42	0,00	F		4,90	4 752,76	647,68		
16412 Emprunts en unité monétaire franc												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				275 226,13					16 779,30	5 008,14		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structures		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	275 226,13					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		16 900,00	16 779,30
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 900,00	16 779,30
1641	Emprunts en euros	16 900,00	16 779,30
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 779,30	11 259,07		28 038,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		182 694,00	III 15 994,46
Ressources propres externes de l'année (a)		9 000,00	9 151,25
10222	FCTVA	9 000,00	9 151,25
Ressources propres internes (b)(2)		173 694,00	6 843,21
2804158	Bâtiments et installations	515,83	515,83
2804164	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33
2804182	Bâtiments et installations	814,05	814,05
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00
021	Virement de la section de fonctionnement	166 850,79	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 994,46		265 655,88	142 744,12	424 394,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 28 038,37
Ressources propres disponibles	IV 424 394,46
Solde	V = IV - II (6) 396 356,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
ADAP RESTAU L'EAU A LA BOUCHE		2 474,00	644,79	4
ADAP SALLE POLY WC HANDICAPE		5 133,00		
AMENAGEMENT VOIRIE RUE PRAIRIE ET PRES TRAVAUX		103 235,88		
BRANCHEMENT AEP		3 396,00		
ENF RESEAUX SECS RUE PRAIRIE ET PRES TRAVAUX		135 365,40		
FOURS ENCASTRABLE LOGEMENT 12 GDE RUE		858,00		
GIP NOE INVESTISSEMENT		2 529,95		
INVESTISSEMENT SIEEP		7 315,47		
RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX MO		14 362,45		
RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX PRESSE		304,08		
RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX TRAVAUX		276 828,81		
SALLE POLYVALENTE REFECTION INTERIEUR ET TOITURE		23 461,47		
VOIRIES RUE DE LA PRAIRIE ET DES PRES MO		14 253,93		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		589 518,44		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	895,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	895,00	
ACT RADIO DECLIC	50,00	
ADMR DE LA BOUVADE	70,00	
AMICALE	450,00	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	75,00	
ASS INTERC SENTIERS DES DEUILLES	75,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	175,00	
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
Indéterminé		
NEANT		
TOTAL GENERAL	895,00	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			1,00	1,00	0,34		0,34
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C		1,00	1,00	0,34		0,34
TECHNIQUE			2,00	2,00		0,59	0,59
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C		2,00	2,00		0,59	0,59
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			3,00	3,00	0,34	0,59	0,93

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C	TECH	340		3-3-4°	CDI
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C	TECH	380		3-3-4°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CC du Pays de Colombey et du Sud Toulou			18 952,28
Autres organismes de regroupement			
GIP NOE			9 586,57
SIEEP			28 423,44

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19
RECETTES	620 134,00	425 727,46		194 406,54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	391 962,28	169 121,78		222 840,50
RECETTES	392 153,22	417 308,55		-25 155,33

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	620 080,00	606 297,74	11 259,07	2 523,19
RECETTES	620 134,00	425 727,46		194 406,54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	391 962,28	169 121,78		222 840,50
RECETTES	392 153,22	417 308,55		-25 155,33
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 012 042,28	775 419,52	11 259,07	225 363,69
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 012 287,22	843 036,01		169 251,21

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	191 000,000	0,000 %	3,170 %	0,000 %	6 054,000	0,000 %
TFPB	114 300,000	0,000 %	3,170 %	0,000 %	3 623,000	0,000 %
TFPNB	9 600,000	0,000 %	10,560 %	0,000 %	1 013,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	314 900,000	0,000 %			10 690,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire , A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le ____/____/_____ le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le ____/____/_____	Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents: 9 Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions : Date de convocation : ____/____/_____ Les membres du Conseil Municipal,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____ A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le ____/____/_____	